

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

& LA DIRECTION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-SEINE



RÉUNION D'INFORMATION  
JEUDI 19 MARS 2026 \_ 18h-19h

au collège La Malmaison en partenariat  
avec le Conservatoire Municipal de Rueil-Malmaison /  
Conservatoire à Rayonnement Régional

SECOND DEGRÉ (DE LA 6<sup>e</sup> À LA 3<sup>e</sup>)

CHOP

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : 01 30 83 45 52

Jusqu'au 31 mars 2026 via affelnet



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
de Rueil-Malmaison

TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION  
"VIVRE À RUEIL"



VILLEDERUEIL.FR

## **À QUI S'ADRESSENT LES CLASSES CHAD ?**

Afin de permettre aux élèves de concilier scolarité et pratique artistique soutenue en danse, l'Éducation nationale propose un dispositif de Classes à Horaires Aménagés Danse (C.H.A.D.) en partenariat avec le conservatoire Municipal à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison. Ces classes s'adressent à tout élève entrant en classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2026, ayant une appétence pour la danse et souhaitant y consacrer davantage de temps tout en continuant une scolarité ordinaire.

## **OÙ EST SITUÉE LA CLASSE CHAD ?**

Le collège de La Malmaison accueille le dispositif C.H.A.D. Le cursus en C.H.A.D. dure 4 ans.

## **ORGANISATION**

Cette classe suit le même programme scolaire que les autres classes de 6<sup>ème</sup> mais offre aux élèves une scolarité adaptée permettant de pratiquer la danse classique au conservatoire. Les élèves bénéficient d'un allègement d'horaire pour l'enseignement général.

## **RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027**

La procédure de recrutement en C.H.A.D est harmonisée à l'échelle du département des Hauts-de-Seine selon des modalités et un calendrier défini. Une réunion d'information aura lieu le 19 mars 2026 de 18h à 19h dans les locaux du collège de la Malmaison. La classe C.H.A.D est désectorisée. Votre enfant peut y être admis même si vous ne résidez pas sur le secteur du collège de La Malmaison. Le nombre de places est limité. Vous devez informer le directeur de l'école de votre enfant et formuler ce vœu sur le volet 2 de la fiche liaison fournie par l'école (Affelnet) au moment de la procédure d'affectation en 6<sup>ème</sup>. Chaque élève candidat passera un test devant un jury le 13 avril 2026 après-midi : il sera évalué sur ses aptitudes artistiques lors d'une séance de danse collective et répondra à un entretien de motivation.

**CHAD**anse

### **INSPECTION DE LA 12<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**

13 rue Cramail 92500 Rueil-Malmaison  
**01 30 83 45 52**  
ce.0922538j@ac-versailles.fr

### **COLLÈGE DE LA MALMAISON**

5 rue du prince Eugène 92500 Rueil-Malmaison  
**01 47 51 04 17**  
0921502h@ac-versailles.fr

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

& LA DIRECTION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-SEINE

RÉUNION D'INFORMATION  
MARDI 10 MARS 2026 \_ 18h15

à l'école les Trianons en partenariat  
avec le Conservatoire Municipal de Rueil-Malmaison /  
Conservatoire à Rayonnement Régional

PREMIER DEGRÉ (CM1-CM2)

CHOM

CLASSES à HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : 01 30 83 45 52

Du 9 au 27 mars 2026

## **À QUI S'ADRESSENT LES CLASSES CHAM ?**

Afin de permettre aux élèves de concilier scolarité et pratique artistique soutenue en musique, la circonscription de Rueil-Malmaison propose un dispositif de classes à horaires aménagés musique (C.H.A.M.) en partenariat avec le Conservatoire Municipal à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison. Ces classes s'adressent à tout élève entrant en classe de C.M.1 à la rentrée 2026, ayant une appétence pour la musique et souhaitant y consacrer davantage de temps tout en continuant une scolarité ordinaire.

## **OÙ SONT SITUÉES LES CLASSES CHAM ?**

L'école des Trianons accueille les deux dispositifs C.H.A.M. : l'un sur le niveau C.M.1 et l'autre sur le niveau C.M.2.

## **ORGANISATION**

Le fonctionnement de ces classes est fondé sur des textes de cadrage nationaux. Deux demi-journées par semaine sont spécifiquement organisées afin de pratiquer la musique dans trois disciplines (instrumentales, formation musicale et chant chorale) au sein du conservatoire. Le déplacement jusqu'au conservatoire est assuré par l'enseignant. Un seul instrument peut être travaillé dans le cadre de ces horaires aménagés.

## **RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027**

La procédure de recrutement en C.H.A.M. est harmonisée à l'échelle du département des Hauts-de-Seine selon des modalités et un calendrier défini. Une réunion d'information aura lieu le 10 mars 2026 à 18h15 dans les locaux de l'école des Trianons. Les classes C.H.A.M. sont déssectorisées. Votre enfant peut y être admis même si vous ne résidez pas sur le secteur de l'école des Trianons. Le nombre de places est limité. Une lettre d'intention pour candidater devra être adressée au directeur de l'école de votre enfant courant mars 2026. Dans ce courrier doivent y figurer : nom, prénom, date de naissance, école et classe fréquentée, instrument choisi, ainsi que vos coordonnées complètes (courriel compris). Vous devez également fournir une enveloppe affranchie à votre nom et adresse postale. Chaque élève candidat passera un test d'une trentaine de minutes devant un jury entre les 9 et 10 avril 2026 : il devra présenter un morceau instrumental, un chant de son choix et répondre à un entretien de motivation.

**Important :** l'admission en C.H.A.M.-C.M.1 ou en C.H.A.M.-C.M.2 n'implique pas forcément la poursuite en C.H.A.M.-6<sup>ème</sup>. En effet, une autre commission sous l'autorité du D.A.S.E.N. a lieu pour déterminer les admissions en 6<sup>ème</sup> C.H.A.M. L'admission dans l'une de ces classes ne donne pas lieu à une dérogation de secteur pour fratrie.

**CHAM** musique

### **INSPECTION DE LA 12<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION**

13 rue Cramail 92500 Rueil-Malmaison  
**01 30 83 45 52**  
ce.0922538j@ac-versailles.fr

### **ÉCOLE LES TRIANONS**

13 rue Cramail 92500 Rueil-Malmaison  
**01 71 06 10 49**  
ce.09207055@ac-versailles.fr

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

& LA DIRECTION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-SEINE

RÉUNION D'INFORMATION  
LUNDI 16 MARS 2026 \_ 18h

au collège Jules Verne en partenariat  
avec le Conservatoire Municipal de Rueil-Malmaison /  
Conservatoire à Rayonnement Régional

SECOND DEGRÉ (DE LA 6<sup>e</sup> À LA 3<sup>e</sup>)

CHOM

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : 01 30 83 45 52

Jusqu'au 31 mars 2026 via affelnet



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
de Rueil-Malmaison

TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION  
"VIVRE À RUEIL"



VILLEDERUEIL.FR

## **À QUI S'ADRESSENT LES CLASSES CHAM ?**

Afin de permettre aux élèves de concilier scolarité et pratique artistique soutenue en musique, l'Éducation nationale propose un dispositif de classes à horaires aménagés musique second degré (C.H.A.M) en partenariat avec le Conservatoire Municipal à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison. Cette classe s'adresse à tout élève entrant en classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2026, ayant une appétence pour la musique et souhaitant y consacrer davantage de temps tout en continuant une scolarité ordinaire.

## **OÙ SONT SITUÉES LES CLASSES CHAM ?**

Le collège Jules Verne accueille le dispositif C.H.A.M. second degré. Le cursus dure 4 ans.

## **ORGANISATION**

Cette classe suit le même programme scolaire que les autres classes de 6<sup>ème</sup> mais offre aux élèves une scolarité adaptée permettant de pratiquer la musique (cours d'instrument, chorale, orchestre...) au conservatoire. Les élèves bénéficient d'un allègement horaire pour l'enseignement général.

## **RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027**

La procédure de recrutement en C.H.A.M est harmonisée à l'échelle du département des Hauts-de-Seine selon des modalités et un calendrier défini. Une réunion d'information aura lieu le 16 mars 2026 à 18h dans les locaux du collège Jules Verne. La classe C.H.A.M. est désectorisée. Votre enfant peut y être admis même si vous ne résidez pas sur le secteur du collège Jules Verne. Le nombre de places est limité. Vous devez informer le directeur de l'école de votre enfant et formuler ce vœu sur le volet 2 de la fiche liaison fournie par l'école (Affelnet) au moment de la procédure d'affectation en 6<sup>ème</sup>. Chaque élève candidat passera un test devant un jury entre les 16 et 17 avril 2026. Il devra présenter un morceau instrumental, un chant de son choix et répondre à un entretien de motivation.

**CHAM** musique

### **INSPECTION DE LA 12<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION**

13 rue Cramail 92500 Rueil-Malmaison  
**01 30 83 45 52**  
ce.0922538j@ac-versailles.fr

### **COLLÈGE JULES VERNE**

99 Route de l'Empereur 92500 Rueil-Malmaison  
**01 47 16 99 02**  
0921590d@ac-versailles.fr